



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 13 décembre 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits de Femmes de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant diverses modalités relatives aux aides aux séries télévisuelles et au fonctionnement de la Commission Séries', portant le numéro 75.089/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 14 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.